

Ford Blanquefort: la cour d'appel de Bordeaux rejette la demande de la CGT



850 personnes travaillaient à l'usine Ford de Blanquefort. Photo d'illustration. / © France 3 Aquitaine

La CGT de l'usine Ford de Blanquefort en Gironde a subi un nouveau revers après le rejet de sa demande ce mardi 17 septembre en appel. Colère des Ford qui ne veulent toujours pas se résigner.

Par SP avec AFP Publié le 17/09/2019 à 11:36 Mis à jour le 17/09/2019 à 15:45

La CGT de l'usine Ford de Blanquefort, qui demandait à la justice civile de reconnaître que la fermeture du site n'était pas motivée par des impératifs économiques, a subi un nouveau revers après le rejet de sa demande ce mardi en appel.

La cour d'appel de Bordeaux a donné raison à la chambre civile du tribunal de grande instance de Bordeaux (TGI) qui, en première instance le 2 juillet, s'était déclarée incompétente pour juger de la validité du motif économique avancé par Ford pour fermer l'usine.

"Nous sommes satisfaits de la décision de la cour aujourd'hui (mardi) qui est exactement conforme à ce que nous avons plaidé depuis le début", a déclaré un porte-parole du constructeur automobile.

En faisant appel, la CGT, syndicat majoritaire de l'usine, entendait "mener jusqu'au bout" la bataille judiciaire pour faire annuler le plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) touchant 872 salariés, qui a été validé par l'administration après le refus par Ford de l'offre du seul repreneur en lice, Punch Powerglide.

Elle estimait qu'il incombait au TGI "d'apprécier la cause économique d'un plan social" alors que Ford au contraire estimait que la loi donnait "compétence aux autorités administratives à statuer sur

tout ce qui concerne les contentieux relatifs à des plans de licenciements".
les " Ford " et le syndicat CGT réagit avec colère et amertume ce mardi après-midi :

Nous ne nous résignerons pas. Nous sommes déçus, tristes et en colère. La résistance va continuer. A commencer par notre manifestation unitaire contre les licenciements ce samedi 21 septembre à 11h30 et par la soirée de solidarité ce même jour au Krakatoa à 19h. Et bien sûr, on le répète, notre bataille continuera en justice, notamment en cassation.

L'usine de boîtes de vitesse, implantée depuis 1972 dans la banlieue de Bordeaux, a définitivement arrêté toute production le 24 juillet. Les lettres de licenciement doivent partir le 1er octobre.